

## FORMATION LINGUISTIQUE

Langue cible

## TYPE DE FORMULE ET CENTRE DE FORMATION

Résidentielle au CERAN JUNIORS BELGIUM | Ferrières

## CONNAISSANCE DE LA LANGUE CIBLE

### INTITULÉ DU PROGRAMME Voir OFFRE | JUNIORS

1  
2

QUANTITÉ

## DATES SOUHAITÉES

du au et du au

### NUIT(S) SUPPLÉMENTAIRE(S)

du au et du au

## TRANSPORT

à l'arrivée, à au départ, vers

## INFORMATIONS CONCERNANT LE PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Date de naissance :

Langue de contact :

Langue maternelle :

E-mail :

Tél. portable : +

Je connais le CERAN par :

## INFORMATIONS CONCERNANT LE PARENT/TUTEUR DU PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Langue de contact :

Adresse :

N° et/ou BP :

Code postal :

Localité :

Pays :

E-mail :

Tél. privé : +

Tél. portable : +

## MODE DE PAIEMENT

Virement bancaire Carte de crédit Visa ou Master Card

Une garantie par carte de crédit étant obligatoire pour confirmer toute réservation, nous vous inviterons sous peu à procéder à l'encodage des données relatives à votre carte de crédit via une page Internet sécurisée. Après enregistrement de vos données, notre service à la Clientèle vous transmettra les documents de confirmation. La carte sera débitée à l'échéance de la facture.

## INFORMATIONS PRATIQUES OBLIGATOIRES

En cas d'urgence, contactez :

le parent/tuteur dont les coordonnées complètes sont ci-dessus

Nom :

Prénom :

Tél. portable : +

Les frais médicaux/pharmaceutiques sont à charge du participant et seront prélevés sur l'argent de poche ou, à défaut, seront facturés et débités de la carte de crédit donnée en garantie. Si l'argent de poche emporté s'avérait insuffisant, le centre CERAN JUNIORS est autorisé à débiter la carte de crédit donnée en garantie, à concurrence d'un montant maximum de EUR.

Lors de la confirmation de la formation en formule résidentielle, vous recevrez une fiche médicale à compléter et à renvoyer au centre CERAN JUNIORS au moins 1 semaine avant le début de la formation. La bonne santé de votre enfant dépend de la bonne communication des informations reprises sur la fiche médicale qui peuvent se révéler essentielles en cas d'accident. En inscrivant votre enfant à une formation en formule résidentielle, vous vous engagez à faire parvenir cette fiche médicale dans les délais souhaités.

## VOTRE AGENT

## COMMENTAIRES EVENTUELS

## VALIDATION DE LA COMMANDE

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales que j'accepte, en particulier les paragraphes relatifs aux conditions de paiement, report et annulation, à l'utilisation des données et témoignages des clients.

J'ai lu attentivement le texte « ESPRIT ET ENGAGEMENT » comprenant les règles en vigueur dans le centre.

Vos données sont traitées dans le cadre de votre inscription. Elles sont conservées cinq ans à compter de leur collecte par le CERAN ou du dernier contact émanant de votre part. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à l'adresse [gopr@ceran.com](mailto:gopr@ceran.com). Sauf mention contraire, tous les champs sont obligatoires pour être en mesure de traiter votre demande

Je souhaite recevoir la newsletter CERAN.

NOM

DATE

PRÉNOM

## CONDITIONS GENERALES DES CENTRE LICENCIÉ ET FILIALE CERAN

Les présentes conditions générales font partie intégrante des offres et de toute convention de vente de produits ou de services conclue par CERAN SA, société de droit belge, ayant son siège Avenue des Petits Sapsins, 27, 4900 Spa, Belgique, inscrite au RPM de Verviers, sous le numéro 0450.688.823, TERRES NEUVES SAS, société de droit français, ayant son siège Les Collines de l'Arche, Bâtiment Concorde F, 76 route de la Demi-Lune, 92057 Paris La Défense – Cedex, France, inscrite au RCS de Nanterre, sous le numéro B403.500.283, centre licencié CERAN. Pour la relation contractuelle entre chacune des sociétés CERAN SA, ses centre licencié et filiale (par la suite « le prestataire ») et les personnes physiques ou morales qui font appel aux prestations de ces dernières (par la suite « le client ») sont valables uniquement ces conditions générales dans la version officielle au moment de la conclusion du contrat.

Le prestataire ne reconnaît pas de conditions dérogatoires de la part du client, sauf si le prestataire a accepté expressément et par écrit leur validité. Le client est censé avoir pris connaissance des conditions générales et en avoir accepté toutes les clauses.

### 1. PRIX

Les prix stipulés dans nos offres sont valables pendant une durée de 30 jours à compter de la date stipulée sur l'offre. Nos prix s'entendent hors TVA. La réglementation TVA en vigueur à la date de l'inscription sera d'application. Le régime TVA appliqué se fera sur base des informations transmises de bonne foi par le client. Nous nous réservons cependant le droit, à tout moment de l'année, de modifier le présent tarif et nos conditions générales de vente sans notification. Seuls le tarif et les conditions générales de vente mentionnés sur le site Internet [www.ceran.com](http://www.ceran.com) (sous format PDF) au moment de l'inscription seront applicables. Le client peut à tout moment solliciter la communication des tarifs en vigueur auprès de notre service à la Clientèle à l'adresse e-mail suivante : [customer@ceran.com](mailto:customer@ceran.com).

### 2. PAIEMENT

Nos factures sont payables dès le 7<sup>e</sup> jour ouvrable de leur réception par le client. En cas d'inscription moins de 30 jours avant le début de la formation, les droits d'inscription sont exigibles immédiatement et il sera réclamé au client, à défaut de communication de sa carte de crédit, l'envoi d'une preuve de paiement. La photocopie d'un virement ou d'un chèque ne constitue pas une preuve de paiement.

Les montants dus doivent être portés au crédit du compte de chaque prestataire où la formation choisie aura lieu, soit par règlement par carte de crédit, soit par virement bancaire, soit par chèque (les frais bancaires afférents à l'ordre de paiement à l'occasion de virements internationaux sont à charge du client).

En cas de non-paiement dans les 30 jours à compter de leur échéance, nos factures porteront de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt au taux de 12 % l'an. En outre, elles seront majorées de droit et sans mise en demeure d'un montant de 25 € à titre d'indemnité forfaitaire.

Toute contestation de facture doit nous parvenir par lettre recommandée dans un délai de 15 jours de la date de facturation.

La transmission des données de carte de crédit doit se faire uniquement via le moyen sécurisé prévu à cet effet par le prestataire. En cas d'utilisation d'autres moyens de communication par le client (e-mail, téléphone, ...), le prestataire ne peut plus être tenu responsable de la confidentialité de ces données.

En cas de règlement pris en charge partiellement ou totalement par un tiers payant (OPCA, chèques formations, ...), le client doit le stipuler lors de la commande et reste responsable des démarches et de l'obtention de l'accord de ce tiers payant avant le début de la formation. Le client restera redevable des montants qui ne seraient pas réglés par le tiers payant.

Les frais de déplacement/hôtellerie/restauration des formateurs dans le cadre des formations interculturelles et linguistiques en entreprise (« IN-COMPANY ») peuvent faire l'objet d'une facturation séparée après les sessions de formation.

### 3. MODALITES D'INSCRIPTION

#### a. Formations

L'inscription à une formation CERAN ne sera définitive qu'après réception et acceptation par le service à la Clientèle de CERAN du bulletin d'inscription dûment complété ou d'un devis signé. Le bulletin d'inscription peut être complété sur formulaire papier ou pdf et renvoyé pour accord par courrier ou par e-mail. L'inscription est également possible en ligne sur notre site Internet [www.ceran.com](http://www.ceran.com).

L'acceptation de l'inscription sera signifiée par l'envoi de la réservation écrite, accompagnée d'un descriptif précis du produit ou service commandé, avec confirmation de nos conditions générales ainsi que d'une facture. Nous nous réservons le droit d'annuler toute réservation de formations dont le paiement n'a pas été effectué ou dont la preuve de paiement ne nous est pas parvenue en temps utile.

#### b. Services hôteliers et suppléments divers

Les services hôteliers prestés dans un centre de formation CERAN et les divers suppléments commandés sur place sont payables immédiatement par le bénéficiaire, en espèces ou au moyen d'une carte de crédit acceptée par le prestataire.

L'envoi d'une facture au stagiaire ou à sa société pour un règlement différé entraînera l'application d'un forfait de facturation indivisible de 25 €.

Tout service hôtelier ou supplément divers commandé est entièrement dû et doit faire l'objet d'un règlement avant départ. En cas de non-paiement d'un ou plusieurs services, le prestataire se réserve le droit soit de débiter la carte de crédit laissée en garantie à l'inscription, soit de le ou les facturer au client ou à sa société.

### 4. DELAIS DE REFLEXION – RETRACTATION

Le client a le droit de notifier qu'il renonce à la commande de services, sans pénalités et sans indication de motif, dans un délai de réflexion de 7 jours ouvrables à dater du lendemain du jour de réception de la confirmation de l'inscription définitive à la formation CERAN.

Passé ce délai de réflexion, toute rétractation à une commande de services CERAN engendrera dans le chef du client l'application des conditions visées au point 5.

Ce droit de rétractation ne peut toutefois être exercé par le client lors d'une inscription à une formation débutant avant la fin du délai de renonciation de 7 jours.

### 5. ANNULATION OU REPORT

En cas d'annulation ou de report de la part du client signifié par écrit moins de 21 jours avant le début de sa formation linguistique en formule résidentielle, sa formation linguistique en formule non résidentielle (de minimum 20h/semaine) ou ses sessions de formation interculturelle, il lui sera réclamé un montant équivalent à 30 % du montant total facturé à titre de frais forfaitaires d'annulation. Ces frais seront portés à 50 % du montant total facturé en cas d'annulation ou de report moins de 14 jours avant le début de la formation et à 100 % du montant total facturé en cas d'annulation ou de report moins de 7 jours avant le début de la formation.

Dans les cas où des frais ont été spécifiquement engagés pour la formation (déplacement et logement du formateur), ils seront facturés au client sur base de justificatifs.

Pour tous les autres programmes, toute annulation et/ou report doit se faire par écrit auprès de notre service à la Clientèle, au plus tard 2 jours ouvrés avant le début du cours. Toute leçon annulée moins de 2 jours ouvrés avant son début est perdue et non remboursée. Cette possibilité de report sans frais est valable pour un maximum de trois fois par session de cours commandés. Au-delà, les cours reportés seront perdus et non remboursés.

L'ensemble des sessions des programmes « LINGUISTIC HELPDESK », « IN-COMPANY | IN-HOUSE THE-MATIC GROUP COURSES », « IN-COMPANY LEARN@LUNCH », « IN-COMPANY | IN-HOUSE INDIVIDUAL COACHING », « IN-COMPANY | IN-HOUSE GROUP COURSES » doivent être prestés dans un délai de 6 mois à partir de la date de la première session. L'ensemble de 2 Mini-Stays (mini séjour) de 3 jours « Mini-Stay 2 » doit être presté dans un délai de 6 mois à partir du premier séjour. Les 5 sessions de préparation à distance prévues dans le programme « STARTER » doivent être prestées dans un délai de 3 mois avant le début de la formation résidentielle. Passés ces délais, les sessions sont perdues et non remboursées.

Les droits d'inscription déjà payés seront remboursés, déduction faite des frais d'annulation ou de report et de frais de dossiers de 150 € par commande. Les frais bancaires du remboursement seront intégralement à charge du client.

Toute formation est entièrement due si le client ne se présente pas.

En cas de départ ou d'absence du client en cours de formation, la totalité de la formation restera intégralement due. Une absence ne pourra être compensée par des prestations équivalentes.

En cas de report, nos conditions et particulièrement l'article 2 (conditions de paiement) restent d'application.

### 6. RESPONSABILITE

Nous mettons tout en œuvre pour aider le client à atteindre ses objectifs d'apprentissage. Cependant, notre obligation vis-à-vis du client quant à l'apprentissage d'une langue étrangère, se limite à une obligation de moyens, le client restant seul responsable de ses résultats effectifs.

Nous ne sommes redevables d'aucune indemnité ou remboursement si, pour des raisons de force majeure, nous nous trouvons dans l'impossibilité d'assurer tout ou partie des services et/ou des formations prévues. Nous déclinons toute responsabilité quant aux dommages physiques ou matériels qui seraient causés par le fait de tiers effectuant les transferts de/vers la gare ou l'aéroport, ou par le fait de vices cachés ou de risques inhérents aux produits achetés auprès de tiers et vendus tels quels par nos centres CERAN dans le seul but d'améliorer le confort du client.

Les clients âgés de plus de 18 ans ont la liberté de quitter le centre de formation sans accompagnement. Le prestataire décline toute responsabilité en cas d'accident lors d'activités non encadrées par des membres du personnel CERAN.

### 7. PRODUITS PEDAGOGIQUES DE MARQUE CERAN ET TERRES NEUVES

Les noms « CERAN » et « TERRES NEUVES » sont des marques déposées et enregistrées. Ils ne peuvent être l'objet d'aucune reproduction par une technique quelconque sans notre autorisation expresse et écrite, sous peine de poursuites judiciaires.

L'ensemble des livres de cours, exercices, fichiers électroniques, documents et CD CERAN et TERRES NEUVES sont le résultat de notre industrie et de notre savoir-faire. Nous exerçons sur ceux-ci, pleinement et sans réserve, l'ensemble des prérogatives de la propriété intellectuelle. Tous nos droits sont réservés sur chacun de nos produits qui ne peuvent en aucun cas être reproduits, même partiellement, par un procédé quelconque, ni faire l'objet d'aucune exploitation telle que la location, la vente ou le prêt, sous peine de poursuites judiciaires.

### 8. UTILISATION DES DONNEES ET TMOIGNAGES DES CLIENTS

Les données personnelles du client font l'objet d'un traitement informatisé dont la finalité est de générer tous les documents utiles pour la formation et de tenir le client informé ultérieurement de l'évolution des produits et services CERAN. En vertu de la loi belge du 8/12/1992 sur la protection de la vie privée et conformément à la loi française « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le client peut obtenir la communication de ces données, les faire rectifier et éventuellement les supprimer si nécessaire auprès de CERAN S.A., Avenue des Petits Sapsins 27, 4900 Spa, BELGIQUE.

Le client autorise, en son nom et au nom du stagiaire, le prestataire et ses agents à utiliser, quel que soit le support, leur nom et celui de l'entreprise cliente, leurs témoignages, les photographies et images vidéo prises lors de leur formation aux fins de promouvoir les activités du prestataire.

Le prestataire et ses agents ne peuvent être tenus responsables de leur utilisation, sauf dol ou faute lourde de ceux-ci, ou de leur utilisation par des tiers sans autorisation expresse.

### 9. RENVOI D'UN STAGIAIRE DANS LE CADRE DES STAGES CERAN JUNIORS

Dans le cadre du non-respect de la convention « ESPRIT ET ENGAGEMENT » comprenant les règles en vigueur dans les centres CERAN JUNIORS, la Direction se réserve le droit d'exclure, sans remboursement partiel ou total du séjour, les participants. Les frais liés au retour prématuré du stagiaire sont à charge du client.

### 10. FICHE MEDICALE DANS LE CADRE DES STAGES CERAN JUNIORS

Lors de la confirmation de la formation résidentielle d'un enfant, les parents/tuteurs reçoivent une fiche médicale à compléter par eux-mêmes et leur médecin et à renvoyer au centre CERAN JUNIORS au moins 1 semaine avant le début de la formation résidentielle.

Les parents/tuteurs de l'enfant sont conscients que la bonne santé de celui-ci dépend de la bonne communication des informations reprises sur cette fiche médicale qui peuvent se révéler essentielles en cas d'accident.

Les parents/tuteurs de l'enfant s'engagent à faire parvenir cette fiche médicale dûment complétée dans les délais fixés. En l'absence de retour de ce document dûment complété, les centres CERAN JUNIORS considéreront que l'enfant est en bonne santé et peut participer sans réserve à toutes les activités pédagogiques et d'animation proposées dans le programme.

Tous les frais médicaux et d'hospitalisation restent à charge du client. Dans ce sens, une assurance médicale couvrant la durée de la formation résidentielle est vivement recommandée.

CERAN se réserve le droit de débiter la carte de crédit enregistrée à l'inscription pour tous les frais médicaux occasionnés lors de la formation et restés impayés après le séjour du client.

### 11. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Le contrat est soumis au droit belge, à l'exclusion du droit de la convention de Vienne relative aux ventes internationales.

En cas de litige, les juridictions de l'arrondissement de Verviers, ressort de la Cour de Liège, sont seules compétentes.

Toute traduction des présentes conditions générales est effectuée pour les besoins locaux. En cas de contradiction entre la version française et toute autre version, la version française prévaut, dans les limites permises par la législation locale dans votre juridiction.

Toute contestation doit être adressée via votre agent ou directement à CERAN SA, service à la Clientèle, Avenue des Petits Sapsins 27, 4900 Spa, Belgique.

### CERAN S.A.

Avenue des Petits Sapsins 27 - 4900 Spa - Belgium T. +32 (0)87 79 11 11 - F. +32 (0)87 79 15 70

Company number/VAT: BE 0450-688-823

Bank details: ING - account number: 348-0110349-27 - IBAN: BE48 3480 1103 4927 - SWIFT-BIC: BBRUBEBB or

BNP PARIBAS FORTIS - account number: 248-0135000-06 - IBAN BE85 2480 1350 0006 - SWIFT-BIC: GEBABEBB

CERAN headquarters: T. +32 (0)87 79 11 22 F. +32 (0)87 79 11 88 E. [customer@ceran.com](mailto:customer@ceran.com) [WWW.CERAN.COM](http://WWW.CERAN.COM)

**ESPRIT ET ENGAGEMENT**

Les formations en formule résidentielle CERAN JUNIORS sont intensives et nécessitent une réelle motivation personnelle car elles mettent l'accent sur la pratique orale permanente de la langue étudiée.

Pour garantir la qualité et la sécurité, ces règles sont en vigueur dans tous nos centres CERAN JUNIORS :

- ⊗ respecter l'immersion complète, c'est-à-dire parler la langue étudiée pendant toutes les activités pédagogiques et d'animation, les pauses et les repas
- ⊗ respecter autrui (les autres stagiaires et les membres du personnel) par une attitude toujours correcte et polie
- ⊗ respecter la législation en vigueur dans le pays concernant le tabagisme
- ⊗ ne consommer ni alcool ni drogue
- ⊗ ne pas changer de chambre sans autorisation préalable et maintenir celle-ci en ordre
- ⊗ ne pas se réunir dans les chambres, respecter les consignes et le calme après 22h30
- ⊗ être ponctuel aux activités pédagogiques et d'animation ainsi qu'aux repas
- ⊗ ne pas utiliser de téléphone portable ni de lecteur de musique pendant les activités pédagogiques et d'animation, les pauses et les repas. Nous nous réservons le droit de confisquer ces effets personnels en cas de non-respect du règlement
- ⊗ porter une tenue correcte et adaptée à chaque activité, ne pas marcher pieds nus
- ⊗ respecter le matériel, l'ordre et la propreté dans les différents locaux
- ⊗ respecter les espaces de vie propres à chaque groupe (classes, chambres, salons, salles à manger...)
- ⊗ respecter les consignes de sécurité
- ⊗ ne pas sortir du centre sans l'autorisation écrite des parents et de la direction du centre (le centre décline toute responsabilité en cas d'accident pendant ces sorties autorisées)

**A L'ATTENTION DES PARENTS**

Le non-respect des règles ci-dessus peut amener au renvoi de votre enfant. Les frais liés à un renvoi sont à votre charge.

Votre enfant et vous-même, en tant que responsable civil, serez tenus pour responsable de tout dégât causé volontairement par votre enfant. Les frais consécutifs à ces dégâts pourront être prélevés sur l'argent de poche de votre enfant.

Avant la formation en formule résidentielle, si nécessaire, faites les démarches pour l'obtention d'un visa et/ou passeport.

Une assurance en cas d'accident/maladie/rapatriement de votre enfant valable pendant toute la durée de la formation en formule résidentielle à contracter par vos soins est obligatoire. La preuve de cette assurance devra nous être fournie spontanément à l'arrivée.

S'il est mineur, votre enfant doit être en possession d'une autorisation légale de se rendre à l'étranger sans parent/tuteur.

**A L'ATTENTION DU JEUNE**

Vous avez choisi (ou vos parents) un programme CERAN JUNIORS en formule résidentielle et vous savez qu'il s'adresse à des jeunes motivés.

Les activités pédagogiques et d'animation, les repas et les pauses se déroulent dans la langue étudiée, en présence de professeurs et animateurs, et ceci afin de vous aider à tirer le meilleur parti de chaque instant de votre séjour.

En cas de non-respect des règles ci-dessus, vos parents seront avertis et les sanctions qui s'imposent seront prises.